

*Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Montée*

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le
8 avril 2024 à 19 h.**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Bernier, Marie-Ève, Conseil des élèves
Bilodeau, Sonia, déléguée du comité de parents
Boisvert, Caroline, enseignante
Bombardier, Anne-Marie, enseignante
Carbonneau-Larochelle, Victoria, Conseil des élèves
Jacques, Geneviève, surveillante
Labbé, Francis, Vice-président du conseil d'établissement
Lehouillier, Marie-Ève, parent
Pariseau, Charles-Emmanuel, Président du conseil d'établissement
Pehlemann, Amélie, enseignante
Pinsonneault, Patrick, directeur
Savard, Geneviève, technicienne en éducation spécialisée
Sévigny, Lysanne, enseignante
Tremblay, Marie-Claude, parent

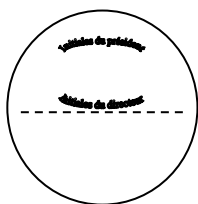
ÉTAIENT ABSENTS

Aubé, Emery Jane, élève – Présidente du comité des étudiants
Chénard, Geneviève, parent
Chigot, Delphine Sophie, orthophoniste
Dionne, Patricia, parent substitut
Lacroix, Annie-Claude, enseignante
Lessard, Marie-Christine, parent substitut
Leunga Noukwe, Isambert, parent
Seguy, Elvire, substitut de la déléguée du comité de parents

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Carrier, Liam, élève
Talon, Mélanie, mère d'élève
Cals, Marilyn, mère d'élève
Couturier, Joël, père d'élève

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée

N° de la résolution
ou annotation

Le directeur, Patrick Pinsonneault, accueille les membres. Le président, Charles-Emmanuel Pariseau, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 02.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Marie-Claude Tremblay, appuyé par Anne-Marie Bombardier et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 15 JANVIER 2024 ET DU 11 MARS 2024

Il est proposé par Amélie Pehlemann, appuyé par Francis Labbé et résolu :

QUE les procès-verbaux du 15 janvier 2024 et du 11 mars 2024 soient acceptés tel que proposés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

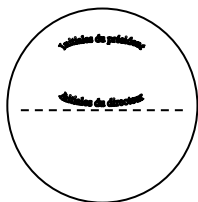
Aucune affaire.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Deux membres du public ont manifesté leur intention d'intervenir (questions et commentaires).

Marylin Cals :

- Se présente comme étant la mère d'un élève membre de l'équipe de football. Elle tient à remercier la direction pour la prise en charge de la problématique reliée à ce sport (calendrier, horaire, entraîneurs, etc.). Tout cela affecte les équipes, les joueurs et les parents. Il est primordial que les entraîneurs règlent leurs différents en privé. Aussi, l'état du terrain reste dangereux et augmente les risques de blessures chez les joueurs. C'est inquiétant.
- Aussi, il serait grandement apprécié que les procès-verbaux soient publiés plus rapidement sur le site de l'école et que les dates, heures et lieux



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée

N° de la résolution
ou annotation

prévus des assemblées du conseil d'établissement soient annoncés dès le début de l'année, immédiatement après leurs adoptions.

Patrick P. explique tout d'abord que les 3 écoles secondaires ont fait des demandes afin d'améliorer l'état des terrains de jeux. Les demandes ont été entérinées par la ville. Nous sommes en attente du Ministère (\pm 4 millions de dollars au total). L'école ne peut supporter les frais de réfections avec le budget interne et aucune enveloppe budgétaire de la CSSRS est réservée à cet effet.

Aussi, en ce qui concerne les procès-verbaux, effectivement il y a eu des ajustements à faire suite au départ d'une secrétaire. La situation est rentrée dans l'ordre et les procès-verbaux sont publiés dans un délai raisonnable. Il ne faut pas oublier qu'ils doivent être adoptés à la rencontre suivante avant de les mettre sur le site internet.

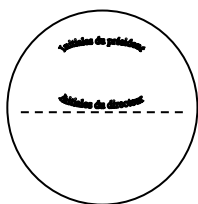
Charles-Emmanuel P. précise que le Conseil de ville a accepté le projet concernant notre terrain extérieur le 21 novembre 2023.

Liam Carrier :

- Mentionne que les communications sont défaillantes dans l'organisation du football interscolaire (pratiques annulées, tenue du camp, etc.). Serait-ce possible que les informations circulent plus tôt (\pm 24 heures de préavis) ? Utiliser le réseau du comité de parents ?
- Confirme, qu'effectivement, les joueurs ont conscience des désaccords entre les entraîneurs. D'ailleurs, ceux-ci devraient uniformiser leur pratiques, consignes et attentes. Il y a une triangulation entre les différents coachs par les joueurs.
- Aimerais qu'il y ait plus de visibilité, publicités et annonces des matchs à venir.
- Se demande où sont les chandails donnés par l'UDS ?

Patrick P. fait un retour afin d'expliquer la séquence des événements qui a mené à la situation vécue récemment par les joueurs et leurs parents.

Contrairement au Triolet, il nous est plus difficile de tout coordonner, car nous n'avons pas les concentrations sports qui nous permettent l'embauche de deux coachs en chef. Cependant, un nouveau coach en chef a été engagé. Il semble très proactif et compétent. Les lacunes actuelles devraient se résorber rapidement avec sa venue.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée

N° de la résolution
ou annotation

L'an prochain, il y aura plus de visibilité via des écrans qui projetera différents contenus reliés à l'école, comme les calendriers des matchs dans les diverses disciplines (conditionnellement au bon déroulement du test actuel à St-François). On pourrait aussi utiliser le canal Instagram que nous avons instauré cette année.

Finalement, pour les chandails dont parle Liam, la direction autant que Charles-Emmanuel P. ne sont pas au courant de la situation. Des vérifications seront faites.

6. MESSAGES

a) Représentants des élèves :

Marie-Ève Bernier : l'élève responsable de la diffusion des activités et des événements de l'école aimerait être avisé plus rapidement. C'est souvent dernière minute. Aussi, les comptes « haters » semblent être sous contrôle pour l'instant.

Victoria C.-Larochelle : la foire de l'emploi est reportée à l'an prochain, mais sera prévue sous un format plus important.

b) Représentant du comité de parent :

Sonia Bilodeau : tient à s'excuser pour son absence lors de la séance du 11 mars 2024.

Le chantier sur la modification de l'organisation scolaire avance. Au lieu de bassins fixes rattachés aux différentes écoles, le projet tend vers une réorganisation en bassins naturels de proximité. Cela permettra une stabilité et une diminution des transferts administratifs. Aussi, la pression diminuera sur le transport scolaire puisqu'il devrait y avoir plus de marcheurs.

L'aboutissement de ce chantier devrait être dans deux ans.

c) Représentant du personnel :

Lysanne Sévigny : l'activité entourant l'éclipse s'est vraiment bien déroulée. Les élèves ont été impressionnés. Des jus et biscuits ont été servis aux jeunes. C'est clairement une réussite.

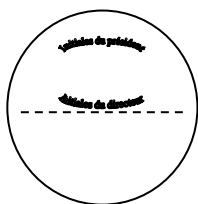
Le plan de rattrapage se poursuit et s'est étoffé. Tous se passe bien.

Patrick P. : rajoute qu'un reportage très réussi présentant notre école vs l'éclipse a été diffusé sur Noovo.

Anne-Marie B. : nos élèves se sont fièrement illustrés en sciences dans deux compétitions (Génie inventif et Expo-Science).

d) Présidence :

Consultation sur les critères de sélection de la direction d'établissement :



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée

N° de la résolution
ou annotation

Toutes les informations vous seront remises sous peu par courriel. Il ne faut pas oublier que c'est une exigence de la nouvelle loi. Cet exercice n'est pas dirigé envers la personne actuelle.

Francis L. fait la demande afin d'obtenir les résultats de l'an dernier. Charles-Emmanuel P. tentera de les fournir.

Formation obligatoire pour les membres du CE :

Il y a plusieurs documents actuellement disponibles directement sur le site de la CSSRS (capsules vidéo, documents écrits, etc.). C'est une obligation de se former personnellement en tant que membre du CE. Cela dit, aucune validation n'a été mise en place.

Francis L. propose qu'il pourrait être intéressant de regarder une capsule ou un document à chaque début d'assemblée. Au bout de l'année, une grande partie de la formation serait faite pour tous les membres. C'est une suggestion. À suivre.

Projet de loi 23 :

On en a déjà parlé. Cette loi est connue, nous devons l'appliquer.

Problème et solution football :

Remerciement à la direction pour la prise en charge des problématiques au sein de l'équipe des coaches.

En tant qu'entraîneur de football, Charles-Emmanuel se dit désolé de la situation ayant menée au quiproquo de l'entraînement annulé.

Francis L. mentionne qu'il manque un chaînon dans la communication. La direction n'est pas sur le terrain et ne pouvait deviner des problématiques vécues.

Sonia B. propose de publiciser les besoins, que l'école aurait peut-être de belles surprises.

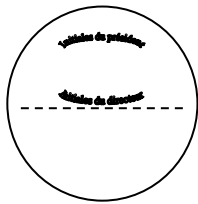
Prise en charge des responsables des sports inter-école :

Patrick P. : le parascolaire au pavillon St-François est géré par Sonia Dufour (enseignante en éducation physique) et au pavillon Le Ber par Carolyne Dion (tech. en loisir).

Plagiat et photo :

La parole est laissée à Sonia B.

Sonia B. apporte le point que des parents d'élèves de français, secondaire 2, ont reçu un courriel déstabilisant annonçant l'annulation d'un examen et que ce dernier sera remplacé par d'autres évaluations à cause de tricheries, vol de questionnaires, etc. Il a aussi été question que le niveau de difficulté de cet examen était peut-être trop élevé. Ce courriel soulève beaucoup de questions.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée

N° de la résolution
ou annotation

Patrick P. se veut rassurant et explique que ce courriel a malheureusement été envoyé beaucoup trop rapidement. Il s'agit d'une jeune enseignante, manquant un peu d'expérience. Elle a été rencontrée par la direction afin de la guider au mieux. En ce qui a trait au niveau de difficulté, il est adéquat. Ce même examen est utilisé dans d'autres établissements.

e) Représentant de la fondation :

Aucun.

7. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

a) Éclipse :

Rien à ajouter.

b) Football – Suivi :

L'école a engagé un coach en chef afin de régler les différentes situations problématiques au football. Avec les résultats de la saison dernière, la direction ne s'est pas rendu compte des difficultés vécues au sein de l'organisation et n'en avait pas été informées.

On essaie de faire les pratiques le plus souvent à l'extérieur et un calendrier sera rapidement établi.

Charles-Emmanuel P. : ajoute que l'école devait s'en mêler, mais qu'en même temps, c'était normal qu'elle ne soit pas au courant de l'ampleur de la problématique puisque des gens ont la charge de la gestion du football. Il assure aussi que le calendrier sera beaucoup mieux géré l'an prochain.

c) Examen français écriture – Suivi informatique :

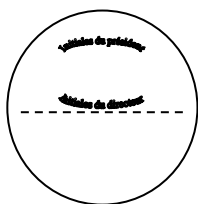
Environ 200 élèves ont utilisé la version informatique de l'examen. Cela a occasionné quelques problèmes qui seront réglés avant l'examen du Ministère prévu le 7 mai 2024. Cela s'est avéré une excellente pratique. De plus, le Triolet a procédé aussi à cet exercice. Le tout est maintenant peaufiné et les difficultés ont été solutionnés.

Marie-Ève Lehouillier soulève le point de la vitesse du doigté des élèves. Est-ce un enjeu pour la réussite?

Patrick P. assure que malgré les problèmes techniques relevés au début de l'examen, tous les élèves ont terminé dans les temps. Par conséquent, on peut en déduire que le doigté n'est pas un enjeu.

Aussi, une vingtaine de portables supplémentaires seront prêts pour dépanner lors du prochain examen.

d) Changement à la direction adjointe :



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée

N° de la résolution
ou annotation

Madame Nadia Lapointe a eu une promotion. Elle quitte ses fonctions des 8 dernières années comme directrice adjointe au pavillon Le Ber, pour occuper un poste de direction au primaire, plus précisément à l'école Beaulieu.

C'est madame Mélisa Champigny qui prendra l'intérim jusqu'au au 30 juin 2024. Puisque cette dernière était enseignante de français au sein de notre école, elle connaît déjà bien le milieu.

8. ADOPTION DU BUDGET 2023-2024

A été adopté lors de la séance extraordinaire du 3 avril 2024.

9. DÉROGATIONS (APPROBATION)

Patrick P. présente les dérogations qui se sont ajoutées au calendrier scolaire 2023-2024.

Il est proposé par Francis L., appuyé par Caroline Boisvert et résolu :

QUE les dérogations soient acceptées telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. AFFAIRES NOUVELLES

Sonia B. mentionne que son fils a fait la remarque que des élèves utilisent leur cellulaire durant les cours et ne se le font pas saisir.

Patrick P. rappelle que cela peut arriver, mais somme toute, l'École secondaire de la Montée est l'école secondaire de la CSSRS la plus proactive et stricte concernant l'application de la loi.

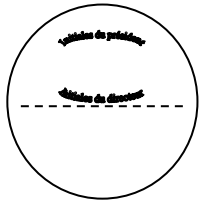
Sonia B. se questionne sur les choix de sorties de fin d'année. Seulement deux choix sont offerts et ce à un prix plutôt élevé. Cela restreint l'accessibilité au moins bien nantis.

Patrick P. explique que cette sortie finale de l'année scolaire est en fait une proposition offerte en surplus. Elle ne fait pas partie des sorties budgétées par l'école. Aussi, le transport en autobus est dispendieux. C'est la raison du prix.

Pour ce qui est du peu de choix, c'est surtout dû au fait que les enseignants ne sont plus disponibles pour l'accompagnement. Il faut concentrer les activités.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Geneviève, appuyé par Sonia et résolu :



*Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Montée*

N° de la résolution
ou annotation

QUE la séance soit levée à 20 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Charles-Emmanuel Pariseau, président

Patrick Pinsonneault, directeur